



## COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le ministre de la défense nationale communique :

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2026-2027, il sera organisé au profit du collège militaire Eyadéma (CME), un concours de recrutement des enfants de troupe de sexe masculin pour les classes de sixième (6<sup>ème</sup>) et de secondes (A, S, F2, F3). Ce concours, qui aura lieu le **mardi 14 juillet 2026**, se déroulera dans les secteurs militaires (Lomé, Témédja, Sokodé, Kara, Dapaong) et au groupement de gendarmerie de Tsévié.

Les candidats sont autorisés à déposer les dossiers sous réserve de les compléter ultérieurement avec les relevés de notes des examens du CEPD et du BEPC.

### I- POUR LA CLASSE DE 6<sup>ème</sup>

#### **1-Conditions de candidature**

- Etre de nationalité togolaise ;
- Etre né entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2015 ;
- Avoir obtenu le CEPD avec au moins cent-douze (112) points.

#### **2-Composition du dossier**

- Une fiche de demande d'inscription à retirer au secrétariat de la division formation de l'état-major général des forces armées togolaises (FAT) pour les candidats de Lomé et dans les brigades de gendarmerie du chef-lieu de la région pour ceux de l'intérieur du pays ;
- Une copie légalisée du certificat de naissance du candidat ;
- Une copie légalisée ou duplicata du certificat de nationalité togolaise du candidat (ou à défaut une copie légalisée ou duplicata du certificat de nationalité du père ou de la mère) ;
- Une copie non légalisée des relevés de notes des classes de CM1 et CM2 ;
- Une copie non légalisée du relevé de notes du CEPD (à compléter après proclamation des résultats) ;
- Une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA pour les frais d'inscription non remboursables.

#### **3-Epreuves**

EPREUVE	DUREE	COEFFICIENT
Dictée - Questions	01h 00 min	01
Etude de texte	01h 15 min	01
Calcul rapide	30 min	01
Problème	45 min	01

## **II- POUR LES CLASSES DE SECONDE**

### **1-Conditions de candidature**

- Etre de nationalité togolaise ;
- N'avoir jamais été exclu du collège militaire Eyadema (CME) ;
- Etre né à partir du 31 décembre 2010 ;
- Avoir obtenu le BEPC avec au moins une moyenne de 16/20 ;
- Avoir obtenu les moyennes suivantes dans les matières ci-dessous :

SERIES	MATHEMATIQUES	PCT	ANGLAIS	FRANÇAIS	SVT
A4	≥ 12	≥ 12	≥ 16	≥ 12	≥ 12
S et F	≥ 16	≥ 16	≥ 14	≥ 10	≥ 16

### **2-Composition du dossier**

- Une fiche de demande d'inscription à retirer au secrétariat de la division formation de l'état-major général des FAT pour les candidats de Lomé et dans les brigades de gendarmerie du chef-lieu de la région pour ceux de l'intérieur du pays ;
- Une copie légalisée du certificat de naissance du candidat ;
- Une copie légalisée ou duplicata du certificat de nationalité togolaise du candidat (ou à défaut une copie légalisée ou duplicata du certificat de nationalité du père ou de la mère) ;
- Les copies non légalisées des bulletins des trois (03) trimestres des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ;
- Une copie non légalisée du relevé de notes du BEPC (à compléter après proclamation des résultats) ;
- Une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA pour les frais d'inscription non remboursables.

### **3-Epreuves**

EPREUVE	DUREE	COEFFICIENT
Mathématiques	02h	01
PCT	02h	01
Français	02h	01
Anglais	02h	01

## **III - PERIODE DE DEPOT DE DOSSIERS**

La période du dépôt des dossiers va du **lundi 18 mai 2026 à 07 heures 00** au **vendredi 19 juin 2026 à 17 heures 00** au secrétariat de la division formation de l'état-major général des FAT à Agoè-nyivé pour les candidats de Lomé et dans les brigades de gendarmerie des chefs-lieux des régions pour ceux de l'intérieur du pays.

La liste définitive des candidats à l'écrit pour les concours sera publiée le **lundi 06 juillet 2026**.

#### IV-CENTRES D'ECRIT

- LOME : Ecole primaire publique du camp Général Gnassingbé Eyadéma de Tokoin ;
- TSEVIE : Lycée de Tsévié ;
- TEMEDJA : Lycée d'Atakpamé ;
- SOKODE : Ecole du camp de la gendarmerie ;
- KARA : Collège militaire Eyadéma de Tchitchao ;
- DAPAONG : Ecole centrale de Dapaong.

#### V-ADMISSION DEFINITIVE

Les candidats qui seront déclarés admissibles après les épreuves écrites passeront une visite médicale d'aptitude dans les centres médicaux des armées de Lomé et de Kara. A l'issue de cette visite, les résultats définitifs du concours d'entrée au CME pour la rentrée scolaire 2026-2027 seront proclamés.

**NB** : Le jour du concours, tous les candidats retenus doivent se présenter à **06 heures 30 minutes** dans leurs centres d'écrit, munis de leur carte nationale d'identité ou de leur carte scolaire. Faute de quoi, ils ne seront pas autorisés à concourir. Ils doivent également se munir de quoi écrire.

Pour tous renseignements complémentaires, prière s'adresser à l'état-major général des FAT, division formation à Agoè-nyivé. **B.P 938 Lomé, tél. : 22 50 11 61/22 50 17 50 Poste 2803/2805.**

Le communiqué est disponible sur le site web du ministère de la défense nationale : [www.defense.gouv.tg](http://www.defense.gouv.tg).

Lomé, le ..... **06 MAI 2026** .....

**Signé**

**Le Ministre**